

# INTERNATIONAL ANS TROPHY 2018

(Compétition labélisée ABFT "Détection jeune")

## 1 ORGANISATION

### 1.1 Organisateur



Nom du club :

Taekwondo Club Ans

Adresse :

Hall des sports de Loncin  
Rue des Charrons  
4431 Loncin

### 1.2 Promoteur



Association Belge Francophone de Taekwondo (ABFT asbl)

Rue Beeckman, 53

1180 Uccle

Belgique

[www.abft.be](http://www.abft.be)

### 1.3 Personne de contact

Directeur de la compétition : Luc Sougné

Téléphone : +32 4 278 71 52

Gsm : +32 475 23 74 58

Fax : +32 4 286 20 87

E-mail : [lucsougne@hotmail.com](mailto:lucsougne@hotmail.com)

Site Web : [www.taekwondoans.be](http://www.taekwondoans.be)

Facebook : taekwondo taegeug ans

### 1.4 Accès



La compétition est accessible aux clubs et fédérations membres de la World taekwondo

### 1.5 Sport Ethique

Chaque participant à cette compétition s'engage à respecter les règles de son sport, la charte ABFT des bons comportements sportifs en compétition et la charte du mouvement sportif de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

## 2 LIEU ET DATE

### 2.1 Hall omnisport

Hall des sports de Loncin

### 2.2 Adresse

Rue des Charrons – 4430 Ans

### 2.3 Date

28/10/2018

## 3 COMPETITION

### 3.1 Type

Tableau à élimination directe

### 3.2 Règles de compétition

Le dernier règlement de compétition de la WT et les éventuelles adaptations de l'ABFT.

### 3.3 Durée de combats

Minimes : 3 x 1 minute (30 secondes de pause)

Cadets : 3 x 1.5 minutes (30 secondes de pause)

Juniors : 3 x 2 minutes (30 secondes de pause)

Seniors : 3 x 2 minutes (60 secondes de pause)

	<b>Remarque:</b> En fonction du déroulement de la compétition, ces temps peuvent être modifiés par le directeur de la compétition.
<b>3.4 Aires de combat</b>	4 aires de combats sont installées et équipées de marquoirs électroniques.
<b>3.5 Protections électroniques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La compétition se déroule avec plastrons électroniques « Daedo » pour toutes les catégories et casques électroniques pour les catégories dans lesquelles les touches à la tête sont autorisées.</li> <li>- Chaque compétiteur doit se munir de ses propres pitaines Daedo.</li> <li>- Les compétiteurs qui ne touchent pas à la tête doivent se munir de leur propre casque.</li> </ul>
<b>3.6 Récompenses individuelles</b>	<p>Les 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> de chaque catégorie reçoivent une médaille d'or, d'argent et de bronze respectivement.</p> <p>Les médailles sont remises en fin de combat.</p> <p>Trois coupes seront décernées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- La coupe du fair-play (club)</li> <li>- La coupe du(de la) meilleur(e) arbitre</li> <li>- La coupe du(de la) meilleur(e) compétiteur(rice)</li> </ul>
<b>3.7 Récompenses par équipe</b>	<p>Pour le classement final par équipe, les points sont attribués comme suit :</p> <p>1 point pour chaque compétiteur entré en compétition après avoir passé la pesée.</p> <p>1 point pour chaque combat gagné.</p> <p>7 points pour une 1<sup>ère</sup> place gagnée.</p> <p>3 points pour une 2<sup>ème</sup> place gagnée.</p> <p>1 point pour une 3<sup>ème</sup> place gagnée.</p> <p>En cas d'égalité de points, les clubs seront départagés par le nombre de médailles d'or, d'argent et de bronze remportées.</p> <p>En cas de nouvelle égalité, ils seront départagés par le nombre de compétiteurs participants. En cas de nouvelle égalité, ils seront départagés par celui qui a le plus de points dans la catégorie des +87 kg (Règle de classement WT).</p>

#### 4. LES COMPETITEURS

<b>4.1 Ages</b>	<b>Minimes</b>	9-11 ans	Né en 2009, 2008 et 2007
	<b>Cadets</b>	12-14 ans	Né en 2006, 2005 et 2004
	<b>Juniors</b>	15-17 ans	Né en 2003, 2002 et 2001
	<b>Seniors</b>	17 ans et plus	Né en 2001 et avant
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dans le cas où un compétiteur est seul dans sa catégorie, aucun compétiteur n'est autorisé à monter de catégorie d'âge ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.</li> </ul>		
<b>4.2 Grades</b>	<b>Catégorie C</b> de 8 <sup>ème</sup> à 5 <sup>ème</sup> keup		

## Catégorie AB à partir de 4<sup>ème</sup> keup

### Remarque :

- Aucun compétiteur C n'est autorisé à monter de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.
- Aucun compétiteur AB n'est autorisé à descendre de catégorie de grade ni à l'inscription ni à l'enregistrement le jour de la compétition.
- **Equivalence de grades entre la Belgique et la France :**

	Couleurs de ceinture	
	<u>Belgique</u>	<u>France</u>
6ème Keup	Verte	Bleue
5ème Keup	Verte barrette bleue	Bleue Barrette rouge
4ème Keup	Bleue	Bleue 2 barrettes rouges
3ème Keup	Bleue Barrette rouge	Rouge

<b>4.3 Catégorie de poids Minimes filles/garçons :</b>	-24, -27, -30, -33, -36, -40, -44, -48, 52, + 52kg
<b>Cadets filles :</b>	-29, -33, -37, -41, -44, -47, -51, -55, -59, +59kg
<b>Cadets garçons :</b>	-33, -37, -41, -45, -49, -53, -57, -61, -65, +65kg
<b>Junior filles :</b>	-42, -44, -46, -49, -52, -55, -59, -63, -68, +68kg
<b>Juniors garçons :</b>	-45, -48, -51, -55, -59, -63, -68, -73, -78, +78kg
<b>Seniors femmes :</b>	-46, -49, -53, -57, -62, -67, -73, +73
<b>Seniors hommes :</b>	-54, -58, -63, -68, -74, -80, -87, +87

- Les compétiteurs minimes, cadets et juniors peuvent monter d'une seule catégorie de poids quand ils sont seuls dans leur catégorie. Cette demande doit être faite uniquement par le coach.

**4.4 Touche à la tête** Les touches à la tête sont interdites chez tous les minimes et les cadets C.  
Les touches à la tête sont autorisées à la tête à partir de cadets AB ainsi que pour tous les juniors et seniors.

**4.5 Pesée** Un excès de 99 gr est toléré lors de la pesée.  
Exemple :

- Un compétiteur pesé 58,0 kg est dans la catégorie -58 kg.
- Un compétiteur pesé 58,1 kg est dans la catégorie -63 kg.

## 5. PROGRAMME

<b>5.1 Enregistrement</b>	Le samedi 27/10/2018 de 18h00 à 20h00 Le dimanche 28/10/2018 de 8h00 à 9h15		
<b>5.2 La pesée</b>		<u>Samedi 27/10/2018</u>	<u>Dimanche 28/10/2018</u>
	<b>Minimes</b>	De 18h00 à 20h00	De 8h00 à 9h30
	<b>Cadets</b>	De 18h00 à 20h00	De 8h00 à 9h30
	<b>Juniors</b>	De 18h00 à 20h00	De 9h45 à 10h45
	<b>Seniors</b>	De 18h00 à 20h00	De 9h45 à 10h45
		- Chaque compétiteur doit présenter son carnet licence à la pesée.	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les compétiteurs juniors et seniors se présentent seuls à la pesée.</li> <li>- Les coaches peuvent accompagner les minimes et cadets à la pesée.</li> <li>- Les changements de catégorie de poids sont autorisés avant ou après la pesée officielle. Chaque changement coûte 10 € à payer à Maregonline.</li> </ul>
<b>! L'horaire de la pesée sera strictement respecté !</b>	
<b>5.3 Briefing des arbitres</b>	<b>De 9h00 à 9h30</b>
<b>5.4 Briefing des coaches</b>	<b>De 9h30 à 9h45</b>
<b>5.5 Discours de bienvenue</b>	<b>A 9h45</b>
<b>5.6 Début des combats</b>	<b>A 10h00 pour les minimes et cadets</b>
	<b>A 11h30 pour les juniors et seniors</b>

## 6 RESPONSABILITE

### 6.1 Fédération

**6.2 Compétiteurs** Chaque compétiteur doit être en possession de sa licence assurance en ordre pour 2018.  
 Les compétiteurs doivent être en possession de leur carte d'identité ou passeport.  
 Chaque compétiteur participe à cette compétition à ses propres risques. Le club organisateur et l'ABFT déclinent toute responsabilité en cas de dommages physiques, de faits de violence, de blessures et de vols. Les compétiteurs étrangers mineurs dans leur pays doivent présenter à l'organisateur le document de responsabilité (voir annexe) signé. Ce document autorise le mineur à prendre part à la compétition. Il est à remettre lors de l'enregistrement.

**6.3 Coach** L'entrée est gratuite pour un coach par tranche de 5 compétiteurs.

- De 1 à 5 : 1 coach
- De 6 à 10 : 2 coaches
- De 11 à 15 : 3 coaches
- ...

Chaque coach supplémentaire coûte 10 €.  
 Le coach doit être en vêtement de sport pour coacher.  
 Le coach doit avoir plus de 18 ans.  
 Il doit être en possession de sa carte d'identité ou de son passeport.  
 Tous les coaches d'une fédération membre de la BTF (ABFT-TVDSG-VTB) doivent être en possession de leur carte de coach.  
 Le coach doit être en possession de sa licence-assurance 2018.

**6.4 Premiers soins** Un médecin est présent tout le long de la compétition.

**6.5 Protections** Toutes les protections prévues par le règlement WT sont obligatoires pour toutes les catégories (Casque, protège-dents, protège avant-bras, gants, coquille, protège tibia et pitaines) même pour les catégories où la touche à la tête est interdite.

<b>6.6 Contestation</b>	Seul le coach principal peut porter réclamation immédiatement après la fin du combat. Il remplira le formulaire fourni par l'organisateur. Une somme de 50 € sera payée pour chaque contestation. Cette somme sera remboursée si le coach a gain de cause. La décision de l'arbitre responsable est la seule valide.
-------------------------	--

## 7 INSCRIPTION

<b>7.1 Date limite d'inscription</b>	Aucune inscription n'est possible après le 21/10/2018 Aucun changement de catégorie n'est possible après cette date sauf le jour de la compétition (avant ou après la pesée). Chaque changement coûte 10 € à payer à Maregonline. Aucune inscription n'est faite le jour de la compétition.
<b>7.2 Inscription en ligne</b>	Les inscriptions se font uniquement sur <a href="http://www.ma-regonline.com">www.ma-regonline.com</a> <u>Remarque</u> : un compétiteur ne peut pas combattre dans plusieurs catégories le même jour.
	
<b>7.3 Nombre de compétiteurs</b>	270 compétiteurs maximum sont acceptés pour cette compétition.
<b>7.4 Droit d'inscription</b>	Pour chaque compétiteur : - 25 € pour tous les Minimes - 25 € pour les cadets C - 30 € pour les cadets A/B - 35 € pour tous les juniors - 35 € pour tous les seniors
<b>7.5 Payement</b>	Les droits d'inscriptions doivent être payés : - sur le compte Belfius BE98 0682 0007 8893 - avant le 21/10/2018 - avec la communication : « nombre de compétiteurs + (nom de l'équipe) »  Si le nombre d'inscrits arrive à son maximum avant la date limite de payement, l'organisateur se réserve le droit de réclamer les droits d'inscription non-payés et de supprimer les compétiteurs qui n'ont pas payé. La preuve de payement doit être remise lors de l'enregistrement. <b>EN CAS DE NON PAIEMENT DE L'INTEGRALITE DES FRAIS D'INSCRIPTION LE JOUR DE LA COMPETITION, L'ORGANISATEUR SE RESERVE LE DROIT D'APPLIQUER 5 EUROS DE FRAIS SUPPLEMENTAIRES PAR COMPETITEUR.</b>
<b>7.6 Spectateurs</b>	5 € par personne adulte Gratuit par enfants de moins de 12 ans

## 8 PARTENAIRES



